

Rencontre liturgique de Cork : le compte-rendu (1)

Author : spo

Categories : [Informations](#)

Date : 18 juillet 2011



Un lecteur de ce blog s'est rendu en Irlande, et plus exactement à Cork, pour assister à la *4th FOTA International Liturgical Conference* qui s'est tenue du 9 au 11 juillet dernier. Il a bien voulu nous proposer un compte-rendu des conférences et de ses impressions. Je le remercie de tout cœur pour son aide et pour son compte-rendu très intéressant, qui ouvre une porte sur l'actualité des travaux liturgiques. Il s'agit d'un travail de restitution très riche et complet, portant sur les principales conférences. C'est un véritable travail de synthèse et encore une fois je tiens à remercier notre correspondant pour ce résumé que je publie, au regard de sa richesse, en deux parties.

Notre ami lecteur écrit notamment : « A vrai dire, en allant assister à ces conférences, je m'attendais à une attitude *politiquement correcte* vis-à-vis de la réforme liturgique, rejetant la faute sur des abus qui avaient accompagné la réforme mais ne l'avaient pas comprise. Globalement, il n'en fût pas ainsi, les conférenciers furent très critiques sur la réforme de Paul VI. Ce fut une agréable surprise sachant que certains d'entre eux travaillent comme conseillers dans des organes pontificaux. Cependant, certains restent dans une ligne acritique, voire

professent des idées difficilement compatibles avec la foi catholique traditionnelle. Mais le fait que de telles critiques puissent être entendues au sein de conférences officielles et publiques, est déjà un grand pas dans le sens de la réforme de la réforme. »

Le cardinal Burke présida avec beaucoup de classe cette rencontre. Dans le cadre des conférences, il célébra plusieurs fois à l'Eglise St Pierre et St Paul de Cork. Le Samedi 9 juillet au soir il a célébré des vêpres pontificales. Le dimanche 10 il célébra une messe pontificale puis le soir même des vêpres selon le nouveau rite. Enfin le lundi 11 au matin une messe solennelle avec assistance pontificale fut célébrée par un prêtre récemment ordonné de l'Institut du Christ-Roi. Le service des messes était en grande partie assuré par des séminaristes/prêtres de cet institut.

La 1^{ère} conférence fut celle de Dom Cassian Folsom, prieur du monastère bénédictin de Norcia (Italie) sur le thème du *Missel Romain dans Summorum Pontificum*. Il rappela l'histoire du développement du missel romain depuis sa promulgation par Pie V en 1570 jusqu'à la réforme de Paul VI en 1969. Il montra en quoi il y eut au cours de ces quatre siècles un développement organique de la liturgie romaine, les seuls changements portant alors sur :

- la correction de certaines erreurs ;
- la mise en place de normes d'édition des missels ;
- l'harmonisation des textes liturgiques avec ceux de la Vulgate ;
- des modifications du sanctoral ;
- la mise à jour de certaines rubriques.

Dom Cassian Folsom a ensuite montré en quoi la réforme de 1969 diffère radicalement du développement normal du missel romain, et diffère également de la réforme du début du XX^{ème} siècle initiée par Pie X et mise en place par Pie XI qui visait essentiellement à réorganiser le sanctoral. En effet le sanctoral a toujours été soumis à d'importantes modifications dans la liturgie romaine et il n'a jamais réussi à atteindre une stabilité, contrairement à d'autres liturgies orientales.

Dans la deuxième partie de son exposé, Dom Cassian Folsom a indiqué les perspectives de modifications pour la liturgie romaine actuelle. Il a notamment cité le *Motu Proprio Summorum Pontificum*, qui indique que les deux missels expriment une même foi. Il s'est ensuite interrogé sur cette affirmation qui est difficilement recevable au regard des faits car le missel de 1970 laisse transparaître des positions contestables de la théologie contemporaine, il a introduit une

rupture radicale avec l'ancien missel, et il est doté d'un esprit anti-rubriciste. Le grand liturgiste Klaus Gamber indiquait quant à lui que le rite de Paul IV était non un développement, même radical, du rite romain, mais bel et bien un nouveau rite (mais cela ne semble pas être la position de Benoît XVI). Comment donc comprendre l'affirmation du Pape que les deux missels « expriment une même foi » ? Le bénédictin a alors proposé qu'on comprenne cela non pas comme un état de fait, mais comme un objectif à atteindre.

Comment atteindre cet objectif ? Par la réforme de la réforme en trois points :

- Un nouveau mouvement liturgique
- Un renouveau de la théologie de la Liturgie
- Une critique et une correction de la liturgie issue des réformes post Vatican II. Un enrichissement mutuel des missels (dans le cas du missel de 1962 l'enrichissement serait essentiellement un enrichissement du sanctoral)

La 2^{ème} conférence fut donnée par Dom Paul Gunter, bénédictin, professeur à l'Institut Pontifical de Liturgie de Rome sur le thème *Sacerdos paratus et Populo congregato : le développement historique du Missel Romain*. L'essentiel de son exposé fut un rappel des évolutions du missel Romain depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Dom Paul Gunter a regardé ces évolutions sous l'angle des rôles respectif du prêtre et de l'assemblée. Il montra alors une rupture sur ce point entre la liturgie du missel de 1962 centrée sur le prêtre, et celle de 1970, essentiellement centrée sur l'assemblée des fidèles. C'est de cette façon qu'il faut interpréter la quasi-disparition des messes privées, et la totale disparition des prières privées du prêtre lors de l'habillement et des prières au bas de l'hôtel dans le missel de 1970.

La 3^{ème} conférence fut donnée par le Père Vincent Twomey (S.V.D), professeur et vice-supérieur provincial des missionnaires de la Parole Divine. Sa conférence portait sur le thème de *Verbum Domini : Parole et Rite dans la théologie des sacrements de Joseph Ratzinger*.

Il a commencé par indiquer que le mot grec doxa ne désigne pas seulement une doctrine ou une opinion, mais également la gloire ou la manière d'adorer. Par conséquent, étymologiquement, l'orthodoxia est aussi la manière droite et appropriée de rendre gloire à Dieu.

Comment alors envisager cette bonne façon de rendre gloire à Dieu ? Il faut selon le Père Twomey sortir de la conception néoscholastique selon laquelle le sacrement est

Forme+Matière. Cette conception, qui serait commune à la fois aux traditionalistes et aux modernistes doit être dépassée. C'est le sens de la réforme qu'entreprend Benoit XVI, qui envisage dans ses écrits les sacrements non plus à la manière scholastique, mais comme étant essentiellement un *divine worship*. Cette nouvelle perspective devrait être féconde pour une compréhension renouvelée de la liturgie, et pour comprendre ses rapports essentiels avec l'orthodoxia.

La 4^{ème} conférence fut donnée par le cardinal Burke sur le *Jus Divinum et la Liturgie sacrée*.

Le cardinal Burke a procédé à un vibrant hommage du droit canon. Il a commencé par expliquer que Dieu a voulu réguler lui-même la manière de lui rendre un culte. Dans l'ancien Testament déjà, Dieu institue très précisément les modalités de la liturgie des hébreux.

De même, dans le Nouveau Testament, le Christ établit la sainte Messe. Le culte que nous rendons à Dieu fait parti de nos devoirs de créatures de Dieu. La religion est un devoir de créatures envers leurs créateurs. C'est une vertu morale.

Pour le cardinal Ratzinger, les deux problèmes de l'homme moderne sont que :

1 – Dieu n'est pas reconnu comme étant Autre, non réductible à notre humanité.

2 – L'homme crée son propre culte, indépendamment des règles divines.

Pour remédier à ce second danger, le droit canon est là pour nous indiquer la manière la plus appropriée de rendre gloire à Dieu. Car les gestes et les actions extérieures sont soumis à la législation de l'Eglise. Cependant ces législations ne sont pas arbitraires, elles ne font que préserver l'institution divine des sacrements. C'est ainsi que l'Eglise ne peut pas elle-même changer les sacrements. La liturgie est essentiellement un don divin et non pas une création des hommes.

A propos des abus liturgiques, la cardinal a rappelé que suivre les normes, ce n'est pas être rubriciste ou ritualiste, mais c'est être respectueux du culte divin.